

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : MATERNELLE CALADE SAINT ROCH

DATE : 01/03/2022

Adresse : 1, Route du Chemin Neuf – 06410 BIOT

PARTICIPANTS :

Directrice : Mme DELAÎTRE Fabienne (Terracotta : PS/MS/GS).

Enseignantes : Mme NEGRO Florence (Bouton d'or : TPS/PS/MS/GS), Mme MONTENON Florence (Indigo : TPS/PS/MS/GS), Mme FARGANEL Rachel (Emeraude : PS/MS/GS), Mme MURIALDO Nathalie (Fushia : PS/MS/GS) excusée.

ATSEM : Janis MARINSALTI, Sylvana VALENTI

Adjoint à l'éducation : M. BIJAOUI Georges.

Adjoint à l'enfance et à la jeunesse : Mme PAVAN Laura.

Responsable du service petite enfance, éducation et sports : Mme Ingrid BERY

Responsable du Service Loisirs Jeunesse : Mme DUMAS-MITON Anne

Représentants des Parents d'Elèves : Jérôme THERME, Marion FLAHAUT, Marine LAFUGE, Aurélie PUGNET, Charlotte COMBET

Déléguée Départemental de l'Education Nationale : Mme Jocelyne CAMATTE

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Effectifs 2021/2022 et perspectives pour la rentrée 2022
- 2/ Exercices de sécurité
- 3/ Actions pédagogiques
- 4/ Budget et interventions municipales
- 5/ Questions diverses

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

Effectifs 2021/2022 :

Classe Bouton d'or : 1 TPS + 6 PS + 10 MS + 8 GS = 25 élèves

Classe Indigo : 1 TPS + 6 PS + 8 MS + 10 GS = 25 élèves

Classe Emeraude : 8 PS + 9 MS + 8 GS = 25 élèves

Classe Fushia : 8 PS + 9 MS + 8 GS = 25 élèves

Classe Terracotta : 7 PS + 10 MS + 8 GS = 25 élèves

École : 125 élèves dont 2 TPS, 35 Petits, 46 Moyens et 42 Grands.

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2022 :

A ce jour, la mairie annonce 34 inscriptions de PS pour la rentrée mais ce chiffre ne peut annoncer la réalité des futurs effectifs. La campagne d'inscription du Gupii pour les enfants nés en 2019 a lieu du 14 février au 13 mars. Nous referons le point par la suite. Si nous prenons le chiffre annoncé, nous pourrions avoir 34 PS, 35 MS et 46 GS : un total de 115 élèves. Une moyenne de 23 élèves par classe pour 5 classes.

Sécurité :

Un exercice évacuation incendie et un exercice attentat intrusion sont prévus ce trimestre.

Protocole sanitaire niveau 2 : le protocole fonctionne toujours sur la base du non-brassage des deux groupes en place pour les deux services de cantine (deux classes / trois classes) et des règles sanitaires connues (lavage des mains, aération des locaux permanente).

Les 2 groupes ne sont jamais mélangés non plus en garderie du matin, cantine et garderie du soir.

Actions pédagogiques à venir :

- Le cycle cirque est terminé mais depuis le jeudi 24 février, Patrick ROUGEAUD intervient de nouveau pour 6 séances à l'école pour une initiation aux danses et chants provençaux, les enfants sont ravis.

- Nous fêterons le carnaval le vendredi 4 mars après-midi dans la cour de l'école. Les parents pourront nous amener des gâteaux de carnaval, des jus de fruit et des gobelets en carton pour le goûter.
- Une chasse aux œufs aura lieu le vendredi 8 avril.
- Le service événementiel propose diverses activités gratuites aux écoles. Nous avons demandé à participer à des ateliers qui auront lieu lors des souffleurs d'avenir et nous aimerions faire venir une ruche mobile à l'école.
- En mai ou juin, si les mesures sanitaires et Vigipirate nous le permettent, toutes les classes pourront faire une sortie de fin d'année. Les enseignantes sont encore en réflexion sur le lieu de la sortie.
- De même, si nous en avons la possibilité, nous projetons de faire un spectacle avec les enfants au théâtre de verdure le mardi 28 juin (fiche événementielle déposée par l'APE).

Ingrid Bery propose de remettre en place des réunions entre les directeurs et le service événementiel afin de programmer plus facilement les événements de l'année.

Présentation du budget et bilan des interventions municipales

Le budget sera voté le 31 mars.

Lors de la dernière demande de dotation à la mairie nous avons demandé des **meubles** pour continuer d'équiper nos classes dans la démarche instaurée depuis l'an dernier, du mobilier de jardin et la végétalisation de l'école. Nous attendons validation avant de les commander. De nombreux dons de végétaux ont été faits par les parents à l'école en attendant.

Interventions municipales : la plupart des **travaux** demandés ont été faits ou sont programmés à plus ou moins long terme.

La société qui a repeint les classes va revenir prochainement faire des retouches, nous aurions trouvé cela judicieux de repeindre aussi l'escalier qui descend à la cantine (ultime pièce à repeindre). Florence NEGRO souhaiterait que sa classe soit repeinte en blanc, comme il avait été décidé au départ. Tous les robinets vont être changés. Concernant l'amiante, des retouches en résine ont été faites sur les dalles du sol abîmées.

Questions diverses

Voici les questions reçues :

- 1) Suite au dernier mailing de l'APE sur le sujet de l'amiante, des familles s'interrogent et s'inquiètent. La mairie pourrait-elle nous donner plus de détails sur les travaux à venir. Visite des classes par l'APE.

L'amiante est une des priorités de la mairie sur le budget travaux. L'APE apprécie la transparence de la communication de la mairie sur cette question et sa réactivité. Suite aux retouches faites sur les dalles, la question du désamiantage ou de la pose d'un revêtement seulement est posée. Cette dernière serait suffisante, plus économique et mise en place plus rapidement. Cette question sera étudiée lors de la réunion du jeudi 3 mars avec la municipalité, les directrices et l'APE.

La question des diagnostics avant travaux est posée (prélèvement analysé avant chaque perçage de trous) et sera étudiée.

- 2) Les classes sont-elles désormais mixées et les barrières retirées ?

Non, nous sommes toujours en niveau 2 sur le protocole sanitaire.

- 3) Comme déjà remonté plusieurs fois, des enfants se plaignent d'avoir faim après la cantine. Restriction de pain ? Plats non équilibrés sur la semaine au niveau des proportions ?

En maternelle, les enfants ont une ration de 3 tranches de pain par repas maximum mais les ATSEM peuvent juger qu'un enfant a besoin de plus selon son état de santé, ce qu'il a mangé etc... Les menus sont équilibrés. Lorsque cela n'est ponctuellement pas le cas, cela concerne des problèmes de livraison. La municipalité va travailler avec un nouveau fournisseur afin d'atteindre les objectifs du plus bio, plus local, plus saisonnier. Les parents d'élèves seront prochainement invités à la commission des menus.

- 4) Quand les travaux devant l'école seront-ils terminés ?

Les enrobés seront terminés cette semaine et le feu pour les piétons sera posé. Il n'y aura plus de bruit le 4 mars.

- 5) Odeurs dans la calade dues à un mauvais entretien des caniveaux ?

Etude d'une fuite du terrain de boules qui pourrait être à l'origine des odeurs.

- 6) Demande de climatisation de l'école ?

Priorité au réfectoire et aux classes donnant sur la cour. Climatiseurs mobiles en révision.

L'APE a relancé la mairie pour avoir de nouveau un panneau d'affichage.

Date kermesse : vendredi 17/06/2022

Clôture de la séance à 20h15

Fait à Biot, le 1er mars 2022.

Le Président

Le Secrétaire

du Conseil d'Ecole : Fabienne DELAÏTRE

de séance : Rachel FARGANEL

